



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de SERRANO MAÑES (Montserrat), LE CHEVALIER (Gaël), MINEL (Emmanuel), « Établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome VI, CORNEILLE (Thomas), p. 487-495

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-08393-1.p.0487](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-08393-1.p.0487)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Nous avons établi le texte à partir de l'édition imprimée à Rouen en 1674 par Antoine Maurry et vendue à Paris par Guillaume de Luyne.

DESCRIPTION BIBLIOGRAPHIQUE DE L'ÉDITION ORIGINALE

Volume contenant l'édition princeps et conservé à la Bibliothèque municipale de Rouen, dans le fonds Pelay, sous la cote : p 509 bis (ex-498 ter).

Le volume, de 9 x 15 cm, au cuir noirci portant en tranche « ŒUVRES DE CORNEILLE » et paraphé « Je suis à Pierre Malletraie [ou Malletrau] 1679 », rassemble

- *Laodice* / à Rouen et se vend / à Paris / Chez Claude Barbin, sur le second / Perron de la Sainte Chapelle / M DC LXVIII / AVEC PRIVILÈGE DU ROY
- *Le Baron d'Albikrac*, / à Paris / Chez Gabriel Quinet, au Palais, dans / la Galerie (*sic*) des Prisonniers, à l'Ange Gabriel. / M DC LXIX / AVEC PRIVILÈGE DU ROY
- *La Mort d'Annibal* / À Rouen, et se vend / À Paris, / Chez CLAUDE BARBIN, sur le second Perron / de la Sainte Chappelle (*sic*). / M DC LXX / AVEC PRIVILÈGE DU ROY
- *La Mort d'Achille* [un ensemble de 2f.+72 pages (- 2), présenté comme suit :]

LA MORT / D'ACHILLE, / TRAGEDIE. / *Par T. CORNEILLE.* / [cabochoon floral] / A ROVEN, *Et se vend* / A PARIS, / Chez GUILLAUME

DE LUYNE, / dans la Galerie des Merciers, / à la Justice. / M. DC. LXXIV. / AVEC PRIVILEGE DU ROY.

Au recto du feuillet suivant se trouve l'« Extrait du Privilège du Roy ».

p. 4 : Liste des acteurs.

p. 5 : Début du texte en vers, et de la numérotation de pages à 1.

Nous avons comparé cette édition originale à l'édition hollandaise imprimée par Abraham Wolfgang en 1676, ajoutée en 1678 à la suite des *Tragédies et comédies de Thomas Corneille* et qui a servi de base à l'édition d'Étienne Mahieux. L'édition Wolfgang intègre *La Mort d'Achille* à son volume 5, daté de 1678, dont voici la description, sur l'exemplaire de Rouen (fonds Pelay : p 485) :

Feuille de couverture titrée : LES TRAGEDIES / ET COMEDIES / de Th. CORNEILLE

L'illustration présente dans un paysage quatre personnages allégoriques autour d'un enfant ailé tenant une couronne de lauriers et un poisson. Sous l'illustration, dans un bandeau arqué : Cinquiesme Partie.

Verso blanc.

Feuille n° 2 : (recto) : Les / Tragedies / et / Comédies / DE / TH. CORNEILLE, / Revues et corrigées, et augmentées / de diverses pieces nouvelles. / V. PARTIE.

[Illustration habituelle aux éditions Wolfgang : le loup dressé qui cherche du miel dans le tronc d'arbre, accompagné du phylactère QUAERENDO]

Suivant la copie imprimée / A PARIS, / M D CLXXVIII ¹

(verso) : PoëMES / Contenus en cette cinquième Partie / ARIANE, Tragédie / CIRCE, Tragédie. / LA MORT D'ACHILLE, / Tragédie. / D. CESAR D'AVALOS, / Comédie. / L'INCONNU, Comédie. / LE COMTE D'ESSEX, Tragédie.

Feuille n° 3 et Feuille n° 4 : illustration, puis titre et liste des acteurs concernant *Ariane* (1674).

Feuille n° 5 : page numérotée 5 ; la pièce va jusqu'à la page numérotée 69.

Puis même dispositif pour *Circé*, qui comporte cette fois 124 pages numérotées.

1 Le M est en réalité composé de C+I+C renversé, et le D d'un I+ C renversé ; c'est un expédient connu de typographe.

Puis même dispositif pour *La Mort d'Achille*, à savoir :

Une image programmatique représentant, dans une chapelle voutée à colonnes corinthiennes, une statue de Vénus tenant une flamme, avec Cupidon archer à ses pieds (son arc dirigé vers Achille) sur un piédestal au-dessus de cinq marches, où est inscrit : « LA MORT D'ACHILLE, / Tragédie par T. Corneille ». En contrebas, Achille tombe à terre, bras en croix, en bottes et cape de fourrure, avec un gros turban à pierreries ; il porte une moustache à pointes et est assez fort de cou. À gauche, un homme imberbe à cheveux longs et chapeau à plume croise les mains et s'écrie. Il masque un soldat à bouclier qui s'enfuit. À droite, un homme imberbe avec casque à grand plumeau et tenant un poignard montre Achille de l'index de sa main gauche. Des hommes et des femmes s'enfuient de derrière lui.

Feuille n° 2 : (recto) : LA MORT D'ACHILLE / TRAGÉDIE / PAR / T. CORNEILLE

[Blason du loup au miel] Suivant la copie imprimée / A PARIS / M D CLXXVI

(verso) : liste des acteurs.

Feuillet n° 3 : titre à nouveau et début de la tragédie. Le verso est numéroté comme page 6.

La tragédie se termine sur un avers de page, numéroté 67. Le revers est blanc.

Page suivante, gravure pour *Dom César d'Avalos*, etc.

AUTRES ÉDITIONS

Nous indiquons les variantes des différentes éditions de *La Mort d'Achille* données du vivant de Thomas Corneille, jusqu'en 1709 :

Poèmes dramatiques de Thomas Corneille, 5 vol., Paris, Pierre Trabouillet et Guillaume de Luyne, 1682, t. V.

La Mort d'Achille, tragédie par T. Corneille, [vignette dite « à la sphère »], suivant la copie imprimée à Paris, 1690, 60 p. [édition hollandaise souvent réutilisée en recueils factices]

Poèmes dramatiques de Thomas Corneille, 5 vol., Paris, Pierre Trabouillet, Guillaume de Luyne et Augustin Besoigne, 1692, t. V.

Poèmes dramatiques de Thomas Corneille, 5 vol., Lyon, Laurent Bachelu fils, 1698, t. V.

Théâtre de Thomas Corneille, 5 vol., Paris, Amsterdam, Henry Desbordes, 1701, t. IV.

Poèmes dramatiques de Thomas Corneille, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, 5 vol., Paris, Pierre Trabouillet et Charles Osmont, 1706, t. V.

Théâtre de Thomas Corneille, 5 vol., Amsterdam, Frères Chatelain, 1709, t. IV.

Parmi les nombreuses éditions, parisiennes, provinciales ou étrangères du XVIII^e siècle, notons :

Poèmes dramatiques de Thomas Corneille, Amsterdam, Zacharie Chastelain, 1733.

Poèmes dramatiques de Thomas Corneille, nouvelle édition, Paris, Huart et Moreau fils, 1748.

Au XVIII^e siècle, donc, la pièce figure toujours dans les diverses éditions collectives parisiennes, provinciales ou hollandaises, du vivant et après la mort de Thomas, mais elle s'absente de l'édition de 1773, puis de celle de Thierry, en 1881.

PRINCIPES D'ÉDITION

NUMÉROTATION DES PAGES ET DES VERS

Nous donnons deux numérotations : celle de l'édition princeps de 1674, qui commence à la page 1 et va jusqu'à 72, notée entre crochets (soient : [1], [2], [3], etc.) et celle de l'édition parisienne de 1676, suivie par l'édition Sorbonne d'Étienne Mahieux, qui commence à la page 5 et va jusqu'à 67, notée entre crochets suivis d'une astérisque (soient : [6]*, [7]*, [8]*, etc.). Les deux éditions proposent une nouvelle page à chaque commencement d'acte, mais hors cela, le rythme est différent, car le nombre de vers par page n'est pas le même. Il n'y a pourtant pas

de différence dans le nombre des vers, et pas de véritable variante à signaler. Les rejets typographiques de la fin d'un vers à la ligne suivante, assez fréquents dans l'édition de Rouen, car le caractère des lettres est assez gros eu égard au format de la page, ne sont pas signalés. Ils se font toujours à gauche de la ligne suivante, à environ un centimètre de la marge, et le reste de la ligne reste blanc.

Les vers, par ailleurs, ne sont, bien entendu, pas numérotés, ni dans l'édition de Rouen, ni dans celle de Paris. Nous donnons, selon l'habitude moderne, une numérotation des vers cinq par cinq, placée à gauche.

GRAPHIES ET ACCENTUATIONS

Nous avons modernisé l'orthographe, conformément à l'usage de la collection, en signalant cependant en notes un assez grand nombre de types de corrections (avec de loin en loin des rappels de cas), et en commentant éventuellement un certain nombre de graphies d'origine, et de prononciations probables. Nous espérons que le lecteur y trouvera matière à appréhender la « matérialité » sonore d'un texte qui était fait pour être dit, et les traces des évolutions de la prononciation et de la graphie, voire (et nous y avons parfois insisté) de ce qu'il en subsiste aujourd'hui dans les « accents » régionaux, en particulier haut-normands, ce qui nous permet parfois de nous faire une meilleure idée de la physiologie d'un vers et de ses effets de scansion². Nous n'avons laissé subsister que très peu de graphies d'origine influençant la scansion mais étranges à l'œil d'aujourd'hui. La seule qui soit véritablement à signaler concerne l'orthographe de la ville de Troie, toujours orthographiée « Troye » dans le texte d'origine, ce qui reste nécessaire souvent, pour signaler le non-hiatus qu'implique la semi-consonne « -y » qui fait prononcer [trwa-ille]. Le tréma a donné lieu à un assez grand nombre de modifications, parfois annotées : certains trémas sont une autre façon de signaler la diphtongue (« obeïr » pour « obéïr »), parfois ils semblent signaler une diérèse avec la voyelle d'après au lieu de la voyelle d'avant, sans que cela soit certain (« souïllez » rend-il [sou-i] ou [so-ou] ? Et pourquoi « jouïr » et non « jouir » ?), enfin le tréma manque parfois et semble indiquer une prononciation en synérèse (« Troïle », pour « Troïle »). Les graphies « -ez »

2 Ce qui rend une certaine noblesse archéologique à ces prononciations, qui sont des trésors et non des tares, pour l'historien de la langue et l'explorateur de la littérature, ainsi que le reconnut, autour de 1914, Marcel Proust.

pour « -és » n'ont pas été maintenues, même quand elles auraient été satisfaisantes pour l'œil. « Et » comme interjection a été maintenu, même lorsque les éditions du XVIII^e siècle donnent « Hé », car il n'est pas certain que l'idée de « Et quoy, » ne soit pas plus proche de « Et puis quoi ? » que du moderne « Hé, ho, hein, bon ! » de la célèbre chanson de Nino Ferrer, d'autant que la ponctuation exclamative ou interrogative n'est pas là pour distinguer les deux nuances conceptuelles dans la ponctuation du texte (ou qu'elle est parfois interrogative !). Nous avons en revanche dissocié « envain » ou « dequoy », sans incidence conceptuelle nette. Pour l'accentuation, la modification la plus massive concerne le « e » instable, très fréquent, qu'on croit généralement prononcé [é] mais qui pouvait aussi bien l'être [è], ou d'un d'une accentuation faible tendant vers le [e]. On rappellera que dans le Larousse du début du XX^e siècle encore, la graphie-prononciation recommandée de « événement » était « ou mieux : évènement ». L'instabilité moderne des prononciations en témoigne encore. Ce « e » était nettement distinct du [é] plus fort de la graphie « é » qu'on trouvait dans « protège », « Idomenée » ou « préférer ».

Voici une liste exemplifiée des différents points de modifications orthographiques :

- le tréma qui sera abandonné, ou institué :
obeïr, oüïr, jouïssons, soüillez, avoüier, avoüieray, combatuë, connuë, résoluë, concluë, répanduë, renduë, tuë, entenduë, deuë, Troile, etc.
- le « e » instable, non accentué :
invulnerable, felicité, hélas, protegent, Hymenée, Polixene, Briseis, Phenice, Menelas, Grece, Diomedé, Idomenée, resolve, memoire, execute, défaut, élève, obeïr, decret, esperer, préférer, imprevuë, chery, legere, experience, inquietude, possédé, fremis, priere, etc.
- le « é » fermé qui ne l'est plus :
dernière, quatrième, troisième, exprés, auprès, après, inflexible, exige, extrême, cét, zèle, je m'arrête, etc.
- le « ez » (issu de « ets ») pour « és » :
bontez, sucez, volontez, causez par, etc.
- le « x » pour « s » de pluriel :
loix, etc.
- le « en » pour « an », ou l'inverse :
épouventable, vanger, vangeance, offensée, panchant, etc.

- le « o » pour « a » (le plus souvent dans « oi ») :
paroistre, connoistre, maistrisoit, attaquoit, foible, etc.
- le « y » pour le « i » moderne :
à l'envy, ennuy, ennemy, chery, infiny, uny, icy, luy, ny, oubly,
adoucy, trahy, hay, celui, ay, auray, obtiendray, quoy qu'il, quoy,
moy, roy, Troye, joye, proye, reyne, etc.
- la terminaison en « -y » pour le « -is » moderne après voyelle :
je sçay, je croy, je vay, etc.
- le « ç » étymologique pour marquer ce qui reste d'un ancien [sk], et
qui est parfois redoublé d'un « e » venant d'une des autres graphies
du son, au xv^e siècle (« se ») :
sçay, sçait, etc. et « balanceant ».
- le double « l » sans le « i » qui précède pour le mouiller :
rejallissent, etc.
- les lettres doubles qui ne le sont plus :
jettez, rejetté, appaiser, infidelle, conclurre, etc.
- les lettres non doubles qui le sont devenues :
échaper, combatuë, couroux, flâme, suplice, flater, supprimer, étou-
fant, etc.
- les consonnes terminales différentes (t/d, c/s, s/z) :
rempards, il pert, garand, offence, défence, hazarder, etc.
- les consonnes terminales résiduelles (de l'étymologie) ou au contraire
disparues avant rétablissement :
je consents, tourmens, égaremens, transpors, j'entens, j'attens, etc.
- les consonnes intérieures disparues depuis (l, d, p, h, et le s, sou-
vent devenu ^) :
tiltre, adveu, advance, adjoute, j'achepte, autoriser, auteur, etc.
espoux, il estale, il estonne, il plaist, empescher, tresve, connoistre,
crust, plûtost, intérêt, estre, vostre, Estat, etc.
- les groupes voyelles à simplifier (en particulier : eu/u ou û) :
seure, cheute, receu, impréveu, préveu, assureé, veu, deu, deué, etc.
- le s pas encore transformé en ^ :
abyssme, paroistre, pust, eust, tost, si-tost, maistrisoit, etc.
- le ^ pas encore disparus ou au contraire pas institués :
diadême, vôtre (pour votre), vêcu, blessûre, impreu, crû, flâme,
plûtost, souÿtien, souÿmis, pû, touÿjours, gêmir, etc. / facheux, arrêté,
disgraces, Paris (pour Pâris), etc.

- les groupes de mots sans traits d'union :
dy luy, cache moi que, laissez la, au delà, au de là, vous même, luy mesme, etc.
- les groupes de mots pas encore agglutinés, reliés seulement par un trait d'union, ou rien :
si-tost, bon-heur, par tout, lors que, etc.
- les mots agglutinés qui ne le seront plus :
envain, dequoy, quelque soit, etc.
- les coordinations à effet interjectif, pas encore transformées en interjections :
et quoy, et bien, et, etc. ;
- l'esperluette, au lieu de « et », qui est d'emploi systématique à l'intérieur du vers :
Je voy le châtiment, & ne vois plus le crime, (v. 1626)
- l'apostrophe pour le second trait d'union :
obtiendra-t'il, etc.
- l'absence de majuscule après un « ? » ou un « ! » sporadique :
Que veux-tu ? si mon cœur (v. 1613)
- les majuscules non accentuées :
A pour À, O pour Ô

Nous avons par ailleurs conservé les majuscules internes de substantifs ennoblis ou allégorisés (*Gloire, Hymen, Amour*, etc.) en respectant l'éventuelle absence d'esprit de suite du texte d'origine (parfois *Père*, parfois *père*, etc.), qui est bien plus grande que dans les éditions tardives et qu'il appartiendra à la recherche ou au lecteur de motiver.

PONCTUATION

La ponctuation a été modifiée conformément aux directives éditoriales de la collection. Cela oblige parfois à une interprétation de la phrase complexe, ou de la séquence argumentative ; le figement qui en résulte ne prétend pas faire autorité mais vise à un confort de lecture. La ponctuation d'origine se souciait moins de la distinction grammaticale des groupes de mots que de leur séparation rythmique et constituait donc souvent une indication de diction ; dans la même logique, elle tendait à ne pas redoubler par un signe visuel une pause rythmique déjà marquée par les règles de la diction du vers : césure à l'hémistiche,

et, bien sûr, césure en fin de vers. Ainsi, paradoxalement, on pouvait trouver un signe [:] en fin de vers (voir les vers 412, 984, 1346), parce qu'il n'était pas un signe rythmique mais un signe qui indiquait une intention explicative concernant le vers suivant. L'usage de la collection voulait qu'on le remplace par un point.

Nous n'avons pas signalé les ponctuations tardives du texte (généralement XVIII^e siècle, souvent posthume), même quand elles semblaient changer quelque chose au sens, ou au rythme initial, ni collecté l'ensemble des variantes de ponctuation des différentes éditions de 1676 à 1709, travail que proposait l'édition Mahieux et à quoi se réduisait l'essentiel de ses notes de bas de page (environ huit cents notes).

Pour ce qui est du point d'interrogation, on notera qu'un seul valait pour plusieurs questions enchaînées, dans l'édition d'origine, et que parfois le point d'interrogation final était « oublié » quand le lieu de la phrase où la voix monte est passé depuis longtemps.